

Le cinéma n'a pas d'odeur : "Montreux (Suisse) : Hollywood européen" (1935-1945)

Autor(en): **Cosandey, Roland**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **104 (1996)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-73606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le cinéma n'a pas d'odeur : « Montreux (Suisse) : Hollywood européen » (1935-1945)

ROLAND COSANDEY

1. D'un fonds d'archive à l'autre

De décembre 1934 à 1945, diverses personnalités et diverses instances du monde économique et politique montreu sien s'efforcèrent de convaincre concitoyens et autorités que la création d'un vaste studio de production cinématographique permettrait de tirer la région de son marasme économique, mieux encore que c'était une des solutions les mieux adaptées au génie du lieu. Pour une station touristique, cette industrie n'avait-elle pas l'immense avantage d'être silencieuse et propre ?

L'aventure n'aboutit pas malgré la ténacité d'un groupe d'hommes de l'entourage de la Société de développement locale (faits pourtant au feu des séances de commission), malgré le degré d'élaboration remarquablement détaillé des dossiers, malgré les appuis que le projet reçut du Canton, qui s'engagea en principe à débloquer une allocation de 250 000 francs de subsides de chômage, pour autant que Montreux y mît la même somme et la Confédération le double... (lettre de F. Porchet, Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce adressée à l'OFIAMT le 27 janvier 1936, Archives Banque cantonale vaudoise).

Deux travaux d'histoire du cinéma ont consacré quelques pages à cette action certes sans conséquence concrète, mais riche de significations. Pour *Der Schweizer Film während des III. Reiches. Filmpolitik und Spielfilmproduktion in der Schweiz von 1933 bis 1945* (chez l'auteur, Berlin 1992, 2^e éd. revue : 1986), Thomas Pfister est allé puiser aux Archives fédérales (AF E 3001 (A) 5, vol.15) les éléments qui nourrissent sa description des projets de studios durant les années 30 (*op. cit.*, chapitre 4.4, « Der Traum der grossen Filmfabrik »).

Nous avons consulté, au Musée du Vieux-Montreux, un classeur « Cinéma » établi par R. A. Alblas (secrétaire du comité d'initiative, directeur de la Société de développement) et qui provenait des archives de l'Office du tourisme de Montreux (cote A71.9/2.3.1.C.). Chez Pierre Vincent, architecte à Clarens, nous avons retrouvé divers plans établis par Schorp et Bournoud de 1938 à 1942. Ces données suffirent pour proposer une première approche globale de l'entreprise (in : Coll., 19-39. *La Suisse romande entre les deux guerres*, Lausanne, Payot, 1986, pp. 267-268).

Les deux auteurs ont en outre tiré profit des trois brochures publiées, qui signalent bibliographiquement le débat suscité à l'époque par un tel dessein :

- Max IKLÉ, *Zur Frage einer Schweizerischen Filmindustrie. Untersuchungen und Vorschläge*, Schweizer Verkehrszentrale, Büttiker, Zurich, [1935].
- Manuel GASSER, *Les dangers d'une industrie suisse du film. Analyse neutre et propositions*, Lausanne, Imprimerie du Léman, [1936]) ; *Die Gefahren einer schweizerischen Filmindustrie. Sachliche Untersuchungen und Vorschläge*, Rorschach, 1936.
- Bureau du Comité d'initiative pour la création, à Montreux, de l'industrie suisse du cinéma, *La raison d'être d'une industrie suisse du film*, Montreux, 15 juillet 1936. Cette publication parut en réponse à la brochure de Gasser.

Chacun consulta également l'importante documentation établie par le Département fédéral de l'intérieur sur l'état du cinéma en Suisse, produite durant la phase préparatoire de l'institution de la Chambre suisse du cinéma et durant les premières années de son activité, dès le 28 avril 1938, sous le secrétariat de Max Frickart. – Voir entre autres, A[lbert] MASNATA, Max FRIKART, *Allgemeine Schlussbericht der Eidg. Studienkommission für das Filmwesen*, Chambre suisse du cinéma, Berne, [1^{er} décembre 1936].

2. La SRE et l'industrie du cinéma

On pouvait penser – avouons l'avoir même espéré – que ces défrichements allaient fouetter la curiosité de quelque candidat à la licence, en histoire, en histoire économique ou plus récemment en

cinéma, puisque la production dans ce domaine est largement le fait de cette catégorie de chercheurs en formation. Comme il n'en a rien été, nous refaisons la criée, non par manie bégayeuse, mais parce qu'une source exceptionnelle vient d'être mise à jour et permet de rêver à nouveau à quelque hypothétique recherche sur la question...

Il s'agit de trois cartons portant la cote SRE 16B « Industrie du cinéma », cartons [a], [b] et [c], extraits de l'énorme masse des archives de la Société romande d'électricité (50 m³ !). Ils nous furent signalés par Jean-Pierre Nicolau en 1995, avant que l'ensemble ne devînt l'objet d'un traitement propre. Sur ce premier grand chantier de classement d'archives d'entreprise vaudoises, trois personnes ont travaillé pendant une année, sous la direction de M^{me} Évelyne Lüthi-Graf, archiviste de la Ville de Montreux, grâce à l'appui éclairé du conseil d'administration et de la direction de l'entreprise.

L'importance générale du fonds pour l'histoire économique, technique et sociale de la région depuis 1886, et les graves problèmes que pose sa préservation, nous rendent en vérité fort modeste devant les quelque trente centimètres de dossiers qui retiennent ici notre attention – d'autant plus qu'ils relèvent de l'activité personnelle d'un des directeurs de la société, Louis Mercanton (directeur de la SRE, président de la Société industrielle et commerciale), et non de celle de la société elle-même, même si la conjonction n'est évidemment pas fortuite.

Mais la conviction qu'il sera facile d'imaginer, à partir de cet exemple miniature (0,0375% des 800 m linéaires...), le potentiel extraordinaire de l'ensemble, si marginal que soit notre échantillon, nous rassèrent assez pour proposer sans remords excessifs une première orientation.

3. Le regard de la commission commerciale

L'intérêt de ces dossiers tient à la position de celui qui les constitua et qui en établit lui-même des pièces importantes. En effet, Louis Mercanton présidait la sous-commission commerciale du « Comité d'initiative pour la création, à Montreux, de l'industrie suisse du cinéma ». C'est vers lui qu'étaient acheminées les informations, recueillies d'étape en étape, sur le fonctionnement économique de

studios en activité en Suisse et à l'étranger, la situation financière, le crédit, voire la moralité des partenaires envisagés, sociétés ou individus. C'est de lui qu'émanaient la synthèse et l'interprétation de cette documentation, ainsi que le calcul des coûts d'établissement et l'estimation des perspectives économiques justifiant les investissements envisagés.

Sur l'ensemble de ces points, outre les procès-verbaux de séances, les documents sont particulièrement riches, la pièce centrale étant un rapport manuscrit de 29 pages (gare ! il est réparti entre deux dossiers), de la main de Mercanton :

- *Rapport préliminaire de la sous-commission commerciale sur son activité (situation financière des industries cinématographiques et solvabilité de quelques producteurs de films suisses et étrangers, 17 juin 1936.*

Parmi les pièces qui en alimentèrent les considérations, mentionnons :

- Une documentation sur les prix de location et le fonctionnement des studios suisses et de cinq studios européens : Theater Mij. Ned Bioscooptrust N.V. (Hollande), Tonfilm-Atelier Tobis (Allemagne), Gaumont-Franco-Film-Aubert, Studios de Neuilly (France), Hunnia Filmgyar Részvénytársaság Budapest (Hongrie)
- Environ 150 fiches établies par la BCV, l'UBS et la BPS se rapportant à cinquante-cinq maisons de production suisses, autrichiennes, allemandes, françaises, hollandaises, hongroises et espagnoles.

On trouvera encore une précieuse chronologie, *Cinéma : historique du projet* (R. A. Alblas, 27 septembre 1940, 4 p.), des documents sur plusieurs projets concurrents plus ou moins sérieux, contre lesquels la Commission réagit à chaque fois avec véhémence.

Les pièces publiques du débat, signalées plus haut, figurent dans les cartons SRE, comme différentes versions des mémoires inédits qui servirent aux démarches et dont la matière, sinon la teneur, se retrouve partiellement dans la presse. Citons-en les deux principaux :

- [P. C. JONGENEEL, G. MONTANDON], *Montreux (Suisse) Hollywood européen*, Montreux 1935, [13] p., 1 ill., (SRE 16B « Industrie du cinéma »). Premier énoncé du projet.
- *Mémoire adressé aux Autorités fédérales, cantonales et communales par le « Comité d'initiative pour la création, à Montreux, de*

l'industrie suisse du cinéma », Montreux, août 1940, 32 p., 1 plan. Rédigé pour l'ultime tentative à l'échelle nationale avant le repli sur une dernière solution locale.

4. Fureter ailleurs

Les archives du président de la sous-commission contiennent des documents généraux – dans la plupart des cas des imprimés et des mémoires destinés aux autorités et à la presse – dont le contenu provient en bonne part de son activité propre. Il serait donc nécessaire de chercher à étendre les sources (nous ignorons si on peut considérer *ipso facto* les papiers du président comme ceux de la sous-commission elle-même) et à l'élargir aux autres commissions.

Un certain nombre de pièces se retrouvent évidemment partout, puisqu'elles furent les instruments de communication du projet auprès des diverses instances sollicitées, d'autres ne figurent qu'en un seul fonds. C'est le cas de certaines des expertises examinant l'état de l'économie cinématographique suisse et la validité du projet montreusien.

Nous en donnons une première nomenclature, dont nous ne garantissons pas l'exhaustivité.

- Joh. Rudolf WINKLER, *Notizen. Im Nachstehenden soll untersucht werden, welche volkswirtschaftliche Bedeutung eine schweizerische Filmproduktion im Rahmen der schweizerische Gesamtwirtschaft einnehmen wird*, 29 août 1934, 50 p. (SRE 16B « Industrie du cinéma »).

Ce rapport particulièrement fouillé, antérieur de quatre mois à la date donnée par les initiateurs eux-mêmes comme le début de leurs démarches, figure parmi les papiers de Mercanton sans qu'il soit possible d'en déterminer le destinataire.

- *Rapport d'expertise demandée par la Commission fédérale du cinéma à E. Harispuru, expert auprès de la Cour d'appel de Paris et du Tribunal civil de la Seine*, 23 novembre 1936, 23 p., (AF E 3001 (A) 5, vol.15).
- *Rapport présenté à la Chambre suisse du cinéma par M. Gottlieb Imhof (Bâle) sur le mémoire du « Comité d'initiative pour la création,*

- à Montreux, de l'industrie suisse du cinéma », 17 p., Bâle, 16 juin, 14 juillet 1941, avec annexes A et B (AF E 3001 (A) 5, vol.15).
- G. STAPENHORST, *Bericht zu der Denkschrift des « Comité d'initiative pour la création, à Montreux, de l'industrie suisse du cinéma »*, Zurich, s.d. [début octobre 1940], 9 p., avec deux annexes : *Bemerkungen zur Denkschrift des Comité d'initiative à Montreux*, et *Erfahrungen im Tonfilm-Atelier Frobenius A.-G. in Münchenstein*, (AF E 3001 (A) 5, vol.15).

Du point de vue chronologique, on notera la complémentarité du petit fonds du Musée du Vieux-Montreux, qui est concentré sur la dernière période, pendant laquelle les Montreusiens, n'ayant trouvé aucun soutien extérieur effectif, tentèrent de relancer la chose en lançant en mars 1942 une souscription publique (classeur « Cinéma », cote A71.9/2.3.1.C ; procès-verbaux et mémoires y vont du 3 janvier 1940 au 10 décembre 1945).

Mais le chercheur devra aussi aller aux Archives cantonales vaudoises en espérant que les documents qu'on y conserve apporteront quelque éclairage interne sur l'attitude des autorités cantonales envers le projet (voir ACV cote KIII/10).

Les trois banques liées d'une manière ou d'une autre au projet pourraient également avoir conservé du matériel. Des recherches menées dans les archives de la BCV à la demande de Reto Kromer ont permis de prendre connaissance de la *Requête adressée par les Autorités municipales de la Ville de Montreux à la Centrale des possibilités de travail, Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, à Berne*, Montreux, le 25 janvier 1936, 13 p. (nous remercions Reto Kromer de nous avoir donné connaissance de cette pièce).

Le dépouillement de la presse, dont certains articles sont insérés parmi les papiers de Montandon, devrait être un passage obligé de la recherche. On peut imaginer encore recueillir le témoignage oral de certains protagonistes, soit qu'ils aient été impliqués directement dans l'entreprise, soit qu'ils aient été sollicités comme figurants potentiels. En effet, parmi les atouts dont se prévalaient les initiateurs se trouvait un fichier de 902 figurants, établi en 1936-37 pour démontrer que le cheptel des figurants montreusiens était de bonne composition (voir *Curieux*, 12 février 1938 ; c'est 1237 de moins que l'effectif des corps

de la Fête des Vignerons de 1927 sur lequel on se renseigna en janvier 1936), comme on calcula par ailleurs, pour contrer un projet concurrent, que le salaire des menuisiers du cru était moins élevé que celui de leurs collègues zurichois. Si la statistique salariale (2 avril 1936) se trouve bien dans les archives de la SRE, la cartothèque des figurants n'est hélas pas encore venue au jour.

5. Où l'on croit rêver

Que la sous-commission présidée par Mercanton fût saisie spécialement par la question « technique » des coûts explique peut-être que ces dossiers occultent d'une certaine manière les questions de sens.

Certes, la visée, sans cesse répétée, est évidente : créer des emplois et des revenus dans un « créneau » jugé conforme à la vocation du lieu. Mais tout de même, l'effort n'est pas sans susciter une certaine perplexité.

Que pouvait-on imaginer qui pût sortir d'une usine à films, au milieu des années trente, puis au début des années quarante, dans deux situations pour le moins particulières sur le plan national comme à l'échelle européenne ?

Quelle fut la réponse donnée aux arguments raisonnables opposés par Manuel Gasser dans sa brochure de 1936 ? Comment a-t-on pu croire que la question de l'implantation d'une industrie cinématographique, quelque part en Europe dans une si petite nation trilingue, pouvait être abordée comme s'il s'agissait de mettre sur pied la production d'un objet quelconque destiné principalement à l'exportation, après transformation d'une matière première inépuisable (en l'occurrence le microclimat, la variété des paysages et une population de figurants...) ? Comment a-t-on tenu compte du fait qu'en août 1940, la relance d'un projet conçu par définition à une échelle internationale supposait nécessairement un alignement sur les intérêts nationaux allemands ?

Quel rôle joua Ch. Gorgerat, conseiller national, président du comité d'initiative ? Ou P. C. Jongeneel, un citoyen hollandais établi à Montreux, qui fut à l'origine de toute l'aventure avec G. Montandon, directeur de la BPS ?

Comment a-t-on pu croire que l'institution complémentaire d'une « Académie internationale du film », qui aurait été dirigée par le « peintre des sons » Charles Blanc-Gatti (1890-1966) pût répondre à un besoin réel dans un pays sans tradition cinématographique ? Comment a-t-on pu prendre au sérieux ce projet d'école de cinéma, qui manifestait de manière si éclatante les marottes cinéchromophoniques d'un peintre qui n'avait pas encore réalisé le moindre mètre de film au moment où il quittait la France du Front populaire pour se réinstaller en Suisse ? On trouvera le dossier détaillé de cette chimère dans les archives SRE.

Quel rôle joua dans l'ombre, et durant quelle période, le seul protagoniste local qui bénéficiât d'une expérience professionnelle dans le domaine, l'émigré juif allemand Ernest Iros [Julius Rosenstiel, 1885-1953], installé à Montreux dès 1935 au moins, auteur d'une ambitieuse et imposante somme d'esthétique cinématographique publiée en 1938 à Zurich (*Wesen und Dramaturgie des Films*, chez Niehans, 824 p. ; 2^e éd. 1957, Martin Schlappner, éd.) ? Il soutint l'initiative par un mémoire adressé aux autorités fédérales :

- Ernest IROS [Julius Rosenstiel], *Das Versagen und die Möglichkeiten der Filmproduktion*, 29 avril 1937 (AF, E 3001 (A) 5, vol. 15), 21 p., dactylographié, inédit.

Son permis de séjour provisoire lui fut renouvelé le même mois de cette année 1937 par le Département de justice et police « en raison des services qu'[il] a rendus et peut encore être appelé à rendre » au Comité d'initiative. Toutefois, précise cette même lettre du 16 avril 1937 « ... en raison du fait que l'industrie projetée doit être avant tout nationale, M. Rosenstiel devra s'abstenir d'exercer à Montreux une activité de premier plan » (AF, E 3001 (A) 5, vol. 15).

En conclusion de son mémoire, Iros disait ceci (et on peut s'interroger sur la résonance que pouvait avoir ce genre de considération sur les initiateurs montreusiens) :

Für den Aufbau einer Filmindustrie, die künstlerisch und wirtschaftlich seriös ist, kann nur ein Land in Frage kommen, das noch nicht verseucht ist von dem Raubrittertum des Films und eine Gegend, die noch frei ist von Macht- und Geltungskämpfen, die unter künstlerischen Deckmäntel geführt werden.

6. Hypothèse sur un échec

Bien d'autres questions mériteraient d'être soulevées et surtout élucidées. Il serait fort intéressant, par exemple, de reconstituer le réseau politique des initiateurs, entre Montreux et Lausanne, qui semble avoir été peu efficace à Berne, où le président de la Chambre suisse du cinéma, Albert Masnata, directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale, ne paraît pas avoir été convaincu par les diverses moutures du projet. Mais l'opposition était soutenue par les plus hautes instances, comme en témoigne une réponse du conseiller fédéral Philipp Etter à G. Monnard, sous-directeur de la BGV, qui s'enquérissait des possibilités de subventionnement du projet par la Confédération.

Etter répond au banquier le 1^{er} novembre 1939, sur la base d'un rapport du secrétariat de la Chambre suisse du cinéma :

...nous croyons devoir vous conseiller une extrême réserve à l'égard des projets et des requêtes du comité d'initiative de Montreux. Les projets en question, même sous leur forme actuelle, ne semblent nullement fondés sur des bases solides. En plus, indépendamment des conditions économiques, il faut tenir compte des éléments spirituels et culturels, d'une importance primordiale pour la création d'une industrie suisse du cinéma. Enfin, il semble vraiment que l'ouverture des hostilités et l'insécurité créée par elle rend [sic] encore plus difficile la réalisation des projets de Montreux. (AF, E 3001 (A) 5, vol. 15).

Ce point nous entraîne à évoquer l'échec de l'entreprise. Le constat brut est facile. Ni en 1936, ni en 1940, les deux moments cruciaux des démarches, le Comité n'obtint les appuis nécessaires. Son action se résuma localement à l'octroi d'un soutien financier à l'éphémère Montreux-Colorfilm SA de Charles Blanc-Gatti, créé en mai 1938.

Il serait souhaitable qu'on saisisse clairement les mécanismes de l'échec. Une partie de la réponse entraînerait le chercheur à réexaminer le contexte général, matériel et idéologique, du cinéma en Suisse à cette époque. Et surtout la manière dont fut pensé par les uns et par les autres le destin national du cinéma au moment où personne ne pouvait ignorer la portée politique d'une telle réflexion.

Le sort du projet montreusien était lié à l'obtention de crédits publics que l'on pouvait imaginer provenir de deux filières fédérales, celle de l'aide destinée à la reprise économique via l'OFIAMT, et celle

de l'aide au cinéma, qui relevait du Département de l'intérieur et qui était encore largement à l'état embryonnaire.

La lettre d'Etter citée plus haut permet d'avancer l'hypothèse la plus plausible : l'initiative « libérale » de Montreux fut jugée incompatible avec la définition qui s'élaborait alors à Berne d'un cinéma nécessairement national, car compris comme un instrument important et délicat de politique culturelle – même si les initiateurs cherchèrent à adapter opportunément leurs arguments au discours officiel.

Il faut ajouter que l'une et l'autre des visions du cinéma qui s'affrontaient ainsi plus ou moins implicitement furent formulées en fonction d'une projection dans l'avenir, c'est-à-dire en terme de création et non comme la régulation d'un état de choses donné. Car l'« industrie suisse du cinéma » était alors à un stade plutôt artisanal, à part les branches bien établies de la distribution et de l'exploitation qui reposaient totalement sur l'importation. Et ce n'était pas, en Suisse romande, la carrière d'un Georges Depallens ou d'un Robert Parlier d'Ollon, tous deux contactés à un moment ou à un autre, qui allait démentir ce constat dans les années à venir.

Les dossiers de Louis Mercanton contiennent dès 1936 quelques éléments d'évaluation peu engageants. Ce qu'on en retire laisse songeur sur la dose d'illusion dont durent s'immuniser les initiateurs pour croire que les vertus de la région célébrées par Jean-Jacques Rousseau (« La Nature réunit ici toutes les saisons, dans le même instant, tous les climats dans le même lieu et forme l'accord inconnu partout ailleurs des productions des plaines et de celles des Alpes » : cette caution culturelle est rappelée d'un argumentaire à l'autre) étaient une condition quasi suffisante pour transformer Montreux en havre hollywoodien.

Dans son rapport de juin 1936, s'appuyant sur des données qui semblent n'avoir pas été mises à jour ni renouvelées ultérieurement, le président de la sous-commission commerciale rendait compte du résultat d'une prospection menée à l'échelle européenne, en précisant que sur les cinquante-cinq « clients intéressants », « il n'y en a guère qu'une douzaine qui offrent des garanties financières ».

C'était en effet bien peu quand on pense que les produits internationaux marqués du label helvétique qui auraient été manufacturés à Montreux devaient osciller, selon les estimations, entre six et douze longs métrages de fiction par an...